

N°20



# Les Échos d'Aurice



AURICE

*Bona Annada 2018 !!!*

**RÉDACTION : Commission information / Communication**  
**CONCEPTION / ÉDITION : Copytel Mt-de-Marsan - Décembre 2017**  
**IMPRESSION sur papier recyclé**

## **SOMMAIRE**

Sommaire .....	p.1
Éditorial .....	p.2
La vie municipale.....	p.3-10
Du côté des associations .....	p.11-14
Les douceurs de l'enfance .....	p.15-16
à nos portes	



Chères Auriçoises, chers Auriçois,

Il est toujours difficile d'appréhender les événements des six derniers mois, les violences sont toujours hélas d'actualité, c'est pourquoi je veux commencer cet éditorial par un hommage particulier aux victimes de l'obscurantisme et de la barbarie en 2017.

Toujours sous la menace de fanatiques sanguinaires dans un monde bouillonnant qui s'espionne, se cherche, se harcelle, s'interroge, chacun doit rester vigilant afin de continuer à bénéficier de notre art de vivre à la française envié dans le monde entier.

Mon deuxième hommage s'adresse à celles et ceux qui nous ont quittés en cours d'année, parents, amis, voisins, nous garderons de ces personnes un souvenir ineffaçable qui nous a réconfortés par une amitié, une solidarité, une joie de vivre, merci à eux pour ce qu'ils ont apporté à leur manière à notre village et au sein des associations, par leurs expressions, leurs savoir-faire, leurs actes.

Je ne peux oublier un homme politique Landais qui nous a souvent aidé et soutenu dans nos projets de développement municipaux, notamment pour la réalisation de la Station d'épuration, je veux parler de Mr. Henri EMMANUELLI qui a appuyé et défendu nos démarches administratives et financières dans une période délicate ; ses actions resteront dans notre mémoire collective de Landais.

En ce début d'année 2018, je tiens à remercier aussi toutes celles et ceux qui s'investissent bénévolement dans nos associations et qui prennent une part active dans la vie et le rayonnement de notre village. Tous les 6 mois vous trouvez dans notre bulletin, une liste des compte rendus des forces vives qui animent notre commune et la rendent agréable.

Merci également au personnel municipal dans son ensemble, pour son dévouement, son savoir-faire, sa disponibilité, son assiduité et sa bienveillance au service de tous, particuliers ou associations.

Le 1<sup>er</sup> avril 2018 verra le départ pour une retraite bien méritée de l'agent municipal Bernadette DARRIEUTORT, qui aura passé 35 années au service de la collectivité.



Son rôle a été d'entretenir les locaux communaux, de préparer les cérémonies, de mettre à disposition le matériel de cuisine pour les manifestations et pour les particuliers, d'accompagner les enfants lors des TAP, d'assurer des remplacements de cantinière, d'aider même les jardiniers pour les plantations florales.

Cette disponibilité et ce savoir-faire « multicarte » est très appréciable dans une collectivité de notre dimension si nous voulons répondre aux attentes de nos concitoyens. Merci Bernadette.

2018 se présente comme une nouvelle année de travaux, avec la mise en place de projets structurants :

- Etudes pour l'aménagement et l'agrandissement du Hall des sports.
- Etudes pour l'aménagement des abords de l'église
- Dernière opération pour l'Eglise de Lagastet, (enduits des murs du collatéral et peintures)
- Fin des travaux paysagers sur le lotissement de CES.

Dans l'attente de ces réalisations, au nom du conseil municipal, des employés communaux et en mon nom personnel, je vous présente mes vœux les plus sincères de paix, de santé, de bonheur et de solidarité.

Que 2018 vous soutienne dans le travail, les réussites et autres succès que vous ambitionnez.

Bonne année  
A bientôt,

**Le Maire,  
Francis CAZAUX**

# LA VIE MUNICIPALE

## NOS RÉALISATIONS

### LA MAIRIE

Vous l'avez peut-être remarqué ? La municipalité a voulu donner un peu de jeunesse à notre mairie. Pour ce faire, ce mois de septembre, l'entreprise LAVIDALLE de Mont de Marsan a rénové la devanture et le côté Sud de la rotonde, d'une nouvelle couleur plus en harmonie avec celles des autres bâtiments communaux. L'an prochain, l'autre moitié, côtés Nord et Est, sera également repeinte aux mêmes couleurs. De même, les stores extérieurs qui commençaient à se déchirer (datant de 20 ans) ont été changé avec des couleurs appropriées.



### L'ÉGLISE DE LAGASTET

Les travaux sur l'église de Lagastet arrivent à leur terme.

Ces ouvrages qui ont débuté ce mois de décembre, après le feu d'hiver consiste à réaliser les enduits à la chaux de la nef centrale et des arcades. En 2018 il restera la dernière phase, les enduits à la chaux du collatéral, et les peintures.



**UNE TABLE DE PING-PONG** complète l'ensemble des jeux. Une installation soignée pour un bon ancrage. A vos raquettes !

« **LE PETIT PONT DE BOIS** que l'on traversait naguère... »

Une touche supplémentaire à l'embellissement du bourg.



## NOS PROJETS

**La municipalité, consciente des besoins des associations, procède par priorité pour les projets structurants. Cette année nous avons lancé une étude pour la réhabilitation et l'extension du hall des sports afin de le rendre plus fonctionnel.**

Cette étude consiste à aménager des locaux en trois parties pour :

- Entreposer tables, bancs et autres chaises qui se trouvent dans le hall des sports et gênent les évolutions du basket.
- D'autre part prévoir un local aménagé pour les réceptions sportives, lequel pourra également être utilisé pour les lotos et les vides greniers.
- Enfin un local pour permettre à nos chasseurs d'éviscérer les cervidés et autres sangliers dans des conditions conformes aux règlements sanitaires. Ce local pourra également contenir un barbecue pouvant servir aux grillades pour les lotos et vides greniers.

Par ailleurs, quelques aménagements pourront être étudiés (gradins, douches, vestiaires), afin d'avoir un espace plus cohérent avec les activités qui y seront pratiquées. Et un relookage des peintures et isolation ne seraient pas un luxe.

Une deuxième étude a été demandée pour l'aménagement et la sécurisation des abords de l'église tout en valorisant l'espace arboré de la placette.

D'autres intentions sont en vues, notre but étant de perfectionner et améliorer notre espace vital communal tout en restant vigilant sur les finances locales.

Le Maire,  
**Francis CAZAUX**

# LA VIE MUNICIPALE

## LOTISSEMENT COMMUNAL DE CES

### LES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Lors de la préparation du projet du lotissement, une concertation avait eu lieu entre notre maître d'œuvre, les élus et notre équipe technique.

Le conseil municipal avait validé le parti pris de marquer l'entrée du bourg Ouest par un aménagement paysager qualitatif.

Sur les conseils éclairés de Mme Elodie LUCHINI, architecte paysager, Mathieu et ses collègues avaient travaillé à ce que l'aménagement paysager du lotissement et l'entrée du bourg soit un bon compromis entre esthétique et entretien.

C'est pourquoi un lot de travaux spécifique aux aménagements paysagers a fait l'objet d'une procédure de marché. L'attributaire est la société BEVER, pour un montant de 49 977,78 € TTC.

### Les choix pris en matière d'essence d'arbre, d'arbustes et autres vivaces ont été motivés par :

- la volonté de souligner les perspectives, comme on le fait dans un parc ou un jardin d'agrément,
- la recherche de végétaux robustes, pour lesquels l'arrosage n'est pas nécessaire, et faciles d'entretien,
- une harmonisation avec les essences autochtones locales et avec les aménagements existants dans le bourg.

#### 1 PALETTE VÉGÉTALE

##### 1.1 L'INTERFACE AVEC LA RUE DU BOURG : TRAITEMENT DE L'ENTRÉE DE VILLE



#### ARBRES D'ALIGNEMENT



*Quercus robur*  
Chêne pédonculé  
Hauteur à maturité : 35 m  
Feuillage caduc

#### ARBRES D'ALIGNEMENT



*Fraxinus ornus*  
Frêne à fleur  
Hauteur à maturité : 10-12 m  
Feuillage caduc  
Floraison blanche



*Euphorbia 'Mango papaver'*  
Hauteur à maturité : 1 m  
Floraison juillet à septembre  
Densité forte



*Achillea 'Strawberry Seduction'*  
Hauteur : 0,8 m  
Densité 5 au m²  
Floraison de juin à septembre



*Hemerocallis 'Spice Beauty'*  
Hauteur : 0,8 m  
Densité 5 au m²  
Floraison de juin à juillet



*Crocosmia 'Tuplet'*  
Hauteur : 1 m  
Densité 5 au m²  
Floraison de juillet à septembre



*Lonicera nitida*  
Hauteur : 1-3 m  
Feuillage persistant

### BIENTÔT DE NOUVEAUX AURIÇOIS

Les 10 pré-réservations enregistrées par la mairie, 7 se sont concrétisées par des actes de vente chez le notaire.

On ne devrait en ce début d'année pas tarder à entrevoir les artisans mandatés pour créer le futur foyer de nos concitoyens à qui nous souhaitons par avance la bienvenue.

L'adjoint délégué aux finances  
**Frédéric LAFITTE**

# LA VIE MUNICIPALE

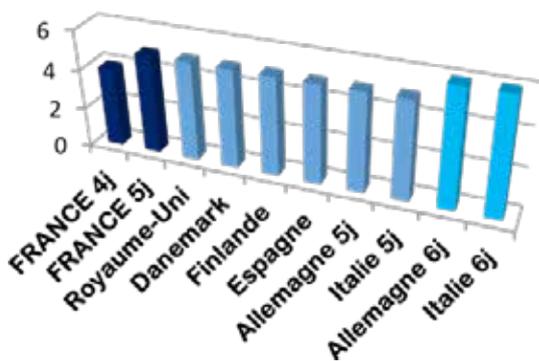
## QUELLE ORGANISATION POUR LA SEMAINE SCOLAIRE À LA RENTRÉE PROCHAINE ?

En réunion du SIVU scolaire du jeudi 7 décembre, nous avons décidé de faire perdurer l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours et demi, et donc la poursuite de notre dispositif TAP.

Cette décision s'appuie sur la volonté de la Communauté de Communes du Pays Tarusate d'uniformiser les fonctionnements d'écoles également sur 4 jours et demi. Deux communes de notre RPI étant concernées - celles de Le Leuy et celle de Lamothe - nous avons suivi le mouvement pour Aurice et Cauna ! Elle s'appuie également sur la consultation des enseignants et de l'ensemble des parents du RPI.

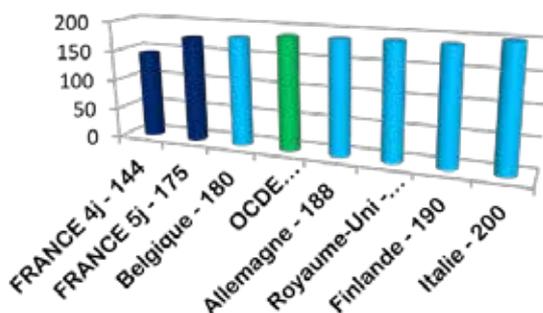
Pour les enseignants, c'est sans équivoque : tous les six considèrent que la réduction de la journée de classe est profitable aux élèves. Cette réduction doit toutefois continuer à s'appliquer de la même façon sur les 4 journées du lundi, du mardi, du jeudi et du vendredi. Elle est compensée par les trois heures de classe du mercredi matin.

Ce point de vue rejoint celui de la Direction Académique des Landes, favorable à la poursuite du dispositif qui fait encore loi aujourd'hui - celui des 4 jours et demi :



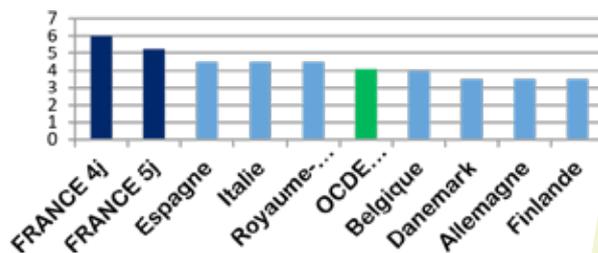
Source Euridyce/OCDE - 2013

« Ainsi est-il rappelé que l'organisation du temps scolaire sur quatre jours est dérogoaire, la règle demeurant la semaine scolaire à cinq jours.



Source Euridyce/OCDE - 2013

Afin de tenir compte des rythmes biologiques de l'enfant, l'académie de médecine préconise d'adopter une année scolaire de 180 à 200 jours. La semaine scolaire à cinq jours permet de s'en approcher (175 jours en moyenne) ; la moyenne internationale est de 187 jours (source OCDE). Une semaine scolaire sur quatre jours entraîne une année scolaire concentrée sur 144 jours au plus.



Source Euridyce/OCDE - 2013

Le nombre d'heures de classe par jour est en moyenne internationale (OCDE) de 4,1 heures. Avec la semaine de 5 jours, les élèves français peuvent avoir des journées de 5h30 en classe. En revenant à la semaine de 4 jours, les journées des enfants français (6 heures de classe) seraient encore plus concentrées et la France s'éloignerait encore davantage des standards internationaux. »

Pour les familles du RPI, interrogées dans une enquête qui a été proposée dans les quatre écoles, les avis sont partagés. Cette enquête a suscité un grand intérêt, puisque 42 familles sur 50 se sont exprimées pour les classes de Maternelle, et 82 sur 93 pour les classes élémentaires. En Maternelle, la réduction de la journée de classe recueille 52,4% d'avis favorables, alors qu'en élémentaire, les avis favorables sont à hauteur de 48,8%. Les familles sont favorables à la classe du mercredi matin à 64,3% en Maternelle, mais à 52,4% en élémentaire.

Par contre, nous connaissons un véritable plébiscite pour les Temps Activités Périscolaires (TAP), qui suscitent l'avis favorable de 85,7% en Maternelle et de 86,6% en élémentaire. Chez ces derniers, 62,9% des familles considèrent qu'ils font désormais partie intégrante de la journée d'école des enfants !

Ceci est un encouragement pour la suite. Le Comité de Pilotage du PEDT (Projet Educatif De Territoire) – constitué d'élus, d'enseignants, de parents et de représentants institutionnels – devra également tenir compte des autres éléments révélés par l'enquête aux familles : pendant leur semaine scolaire, les élèves fréquentent en masse les garderies des écoles (70% des élèves le matin ; plus de 77% le soir) ; tous fréquentent les cantines, et presque tous sont inscrits aux TAP (100% des élèves en classes élémentaires). Si un tiers des élèves de Maternelle ont des activités extrascolaires, ils sont près de 71% en élémentaire à suivre des activités (surtout sportives) dans des Clubs ou des Associations. Si seulement 20% des enfants scolarisés en classe élémentaire fréquentent le Centre de Loisirs de Saint Sever, ils sont presque 1 sur 2 en Maternelle...

Ces éléments nous donnent des informations précieuses pour organiser au mieux le temps de l'enfant dans les écoles de nos quatre communes. L'engagement du SIVU dans ce dispositif est sans doute un excellent signe de l'intérêt porté à l'enfance dans nos politiques communales.

Maire adjoint - délégué SIVU scolaire  
**Christophe SOURROUILLE**

# LA VIE MUNICIPALE

## TAFTA / CETA : C'EST QUOI ?

**T.A.F.T.A :** Transatlantic Free Trade Agreement

**C.E.T.A :** Comprehensive Economic and Trade Agreement

**En Français :** Accord commercial de libre échange entre les Etats Unis, le Canada et l'Union Européenne.

Ces accords négociés en secret par la commission européenne au nom des nations adhérentes ont pour objet de libéraliser davantage les échanges commerciaux et les investissements entre les signataires et en donner le contrôle à une entité supranationale.

### POURQUOI DIRE NON À CES TRAITÉS ?

1. Les négociations sont secrètes, les documents restent confidentiels, nos élus Européens représentant les citoyens ne contrôlent pas la commission européenne, l'opacité des négociations devient la règle.

2. C'est une menace très grave pour la Démocratie, les droits des citoyens et pour l'environnement.

3. Nos Institutions Européennes et Nationales n'auront plus le pouvoir de réglementation pour protéger les citoyens travailleurs, agriculteurs, producteurs, consommateurs...

4. La sécurité alimentaire et environnementale sera affaiblie par l'alignement des règles sur celles des Etats Unis et du Canada.

5. Avec la suppression des droits de douane, nos productions Agricoles seront soumises à une concurrence sauvage face aux importations de produits ne garantissant pas les qualités requises actuellement en Europe (O.G.M., viande aux hormones, poulets javellisés, fromages copiés, sirops trafiqués...)

6. Attention privatisation : les universités et les écoles privées pourraient attaquer en justice l'Education Nationale pour concurrence déloyale. De l'école maternelle aux études supérieures, les sociétés privées contesteraient les subventions qui font soit la gratuité ou les coûts faibles de nos écoles cantines, garderies etc. ... Toutes subventions municipales, régionales, nationales



seraient interdites. Les prix du Gaz, l'électricité, de toutes les sources d'énergie seraient libres, la sécurité du nucléaire serait réduite... les grandes Multinationales pourront attaquer les Etats signataires devant une juridiction spéciale privée.

7. Nos données personnelles seront fragilisées par l'appétit des géants d'internet (les Google, Apple, Amazon... c'est aussi livrer nos entreprises à l'espionnage légal et lucratif

En guise de conclusion, nous pouvons dire que dans l'intérêt de chacun en particulier et de la nation française en général, il nous faut dire NON haut et fort à ces traités qui menacent notre type de société, de production, d'échange, de coopération, de communication.

Nous voulons pouvoir choisir de notre type de vie à la Française et dans une Europe des Nations libres et Indépendante.

**Quelques Liens internet pour plus d'info :**

[www.transitioncitoyennesemoz.org](http://www.transitioncitoyennesemoz.org)

<https://blogs.mediapart.fr>

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) art 2016/10/18

[www.collectifstopafta.org](http://www.collectifstopafta.org)

**Bernard DESORMIERES**

## SYRBAL... SIMAL

**Lorsque vous prendrez connaissance de ces quelques lignes, AURICE ne sera plus adhérente du SYRBAL (Syndicat intercommunal des Rivières du Bas Adour Landais).**

A la suite d'une redéfinition du Territoire due à la Loi GEMAPI (Gestion Milieu Aquatique Prévention Inondation) les rivières BOS et SOURIN sont exclues de la nouvelle zone géographique et donc rattachées au SIMAL (Syndicat Intercommunal du Moyen Adour Landais).

Le Président est Mr Christian DUCOS Maire de SOUPROSSE, assisté d'un technicien rivière, Mr Michael DUPUY et d'une chargée de mission sentier, Mme Alice TASTET.

Une réunion plénière sera organisée afin de désigner les nouveaux délégués afférents au BOS et SOURIN.

De plus, suite à la démission de BIDABE Fabier technicien rivière du SYRBAL, parti sous d'autres cieux, les deux syndicats de Rivière ont procédé à l'embauche d'un nouveau technicien MALBY Pierrick venant de Dordogne, il sera pied d'oeuvre à partir du 8 janvier et travaillera au SIMAL et au SYRBAL afin de mutualiser le personnel. Bienvenue au nouveau Landais.

**Marc JUZAN**

# LA VIE MUNICIPALE

## 20 BOUGIES POUR « CHANTONS SOUS LES PINS »

Vendredi 24 et samedi 25 novembre, le festival itinérant landais de la chanson française a choisi de fêter ses 20 printemps en salle des fêtes d'Aurice !

Au programme de ces deux soirées d'exception, un panel d'artistes talentueux : vendredi, ambiance jazzy sur le répertoire de Barbara avec Gisèle BERMOND ; à son piano, très belle prestation de FRESSINET ; puis des paroles de femmes portées par Véronique PESTEL. Samedi, le ton était plus impertinent, avec la poésie loufoque d'Alain SOURIGUES, les éclats d'Evelyne GALLET, et enfin un répertoire exclusivement féminin interprété avec malice par ENTRE 2 CAISSES, un quatuor absolument... masculin !



Christophe SOURROUILLE

**COURS D'ESPAGNOL**

## HOLA QUE TAL ?

L'association HERMANADA de St Sever propose des cours d'espagnol à tous les habitants de la Communauté de Communes, débutants ou peu confirmés.

En accord avec la municipalité, ces cours sont dispensés à AURICE à la maison des associations, hors vacances scolaires, tous les mardis en 2 sessions de 17h/18h30 et 18h30/20h.

**Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à Mme TORRIBIO - Tél 06 21 54 27 95**

## LE CARNET 2017

### NAISSANCES

- Mathias, Elie GERNEZ né le 16/04/2017
- Paul LAFITTE né le 21/06/2017

### DECES

- Claude, André GAUZERE le 30/01/2017
- Henri, Roger SOUVIROU le 17/03/2017
- Roger Sylvain Paul MORILLON le 12/04/2017
- Jean-Jacques DUCOURNAU le 08/05/2017
- Jean-Pierre NASSIET le 21/07/2017
- Micheline SAINT-MARTIN le 26/11/2017
- Franck LOUPSENS le 19/12/2017
- Colette LACOUTURE le 24/12/2017

### MARIAGES

- Alain MARTIN PUEYO et Catherine Marie Agnès COUSIN le 17/06/2017
- Rémi SAINT-CRICQ et Maïka GOYTINO le 15/07/2017
- François Anthony DARBO et Lucie Frédérique SAINT-FLORIN le 05/08/2017

Sylvie MARTINS

## FACEBOOK

Nous avons créé le site [aurice.fr](http://aurice.fr) afin de vous tenir informés. Si vous souhaitez être davantage « connectés » à AURICE vous avez dorénavant **facebook**.



# LA VIE MUNICIPALE

## LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : COMMENT FAUT-IL FAIRE ?



Chaque année à pareille époque, je suis interpellé par des citoyens qui subissent les nuisances (fumées, odeurs) occasionnées par le brûlage des déchets verts ou feuilles de leur voisinage immédiat. Certains le font en prenant des précautions, d'autres parce qu'ils sont éloignés de risques d'incendie ou de nuisances, d'autres par habitude.

La loi m'interdit de donner de dérogations et bon nombre de maires "ferment les yeux" si les risques sont atténués ou si des règles de sécurité sont respectées (voir ci-dessous).

Il convient de rappeler que le brûlage est interdit, à fortiori lorsqu'il est pratiqué en bordure de forêt avec un risque d'incendie potentiel évident, ou au sein d'un groupe de maisons ou d'un lotissement, sans que les 'contrevenants' ne se soucient du désagrément occasionné à leurs entourage.

**Quels sont les déchets verts qui doivent être déposés en déchetterie :** l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage.

Brûler les déchets verts ci-dessus est une infraction pénale art. R610-5 du code pénal. Aussi je vous invite à prendre connaissance des informations ci-dessous et à en respecter les règles, sous peine de contraventions ou de plaintes de vos voisins auprès de la gendarmerie, démarches toujours désagréables qui entachent les bonnes relations entre voisins.

### POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Outre les nuisances pour les voisins : odeurs et fumées désagréables dans le voisinage et dans les locaux enfumés, linge en séchoir imprégnés, le brûlage des déchets verts libère dans l'atmosphère des polluants toxiques et des particules fines.

Ces brûlages peuvent également être à l'origine de départ de feu dans le jardin. Un seul feu de jardin de 50 kg de végétaux équivaut en particules fines, toxiques mutagènes et cancérigènes à 7 300 km pour une voiture diesel récente. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités.



PRÉFECTURE DES LANDES 9 juin 2017

Direction départementale des territoires et de la mer

### LES RÈGLES DE L'EMPLOI DU FEU

• Le brûlage des déchets verts est interdit sur l'ensemble du territoire des 3 départements Gironde, Landes et Lot et Garonne, toute l'année (art. 16) prévues par le R.S.D. (Règlement Sanitaire Départemental).

### DANS NOTRE DÉPARTEMENT, IL EST UNE TRADITION SÉCULAIRE DU FEU DE NOËL (le Haille dé Nadaoü)

Si vous devez faire brûler, cette tradition devra s'accompagner des conseil ci-dessous à retenir :

- Un feu ne doit jamais être laissé sans surveillance jusqu'à son extinction totale ;
- Toujours avoir à proximité du feu, un moyen d'extinction (tuyau d'arrosage, extincteur...) et un moyen d'alerte (téléphone...) en cas de perte de contrôle. Pour les brûlages, utiliser de préférence un incinérateur métallique.
- Ne pas brûler par vent fort.

• L'usage des lanternes volantes est interdit sur l'ensemble du territoire des 3 départements toute l'année (art. 17) sauf dérogation.

• L'emploi du feu est interdit dans les espaces exposés (massifs forestiers et à 200m autour) des communes à dominante forestière et toutes les communes du département des Landes suite à décision Préfectorale.

86% des feux de forêt sont d'origine humaine, 14% sont dus à la foudre

Un bref rappel de l'organisation et du coût de SDIS : Le Service Départemental d'Incendie et de Secours est dirigé par Monsieur le Préfet, Autorité opérationnelle et par le Président du Conseil d'Administration (l'autorité administrative) qui oriente et fixe la politique du service.

Jean Claude DEYRES, Maire de Morcenx et Conseiller Départemental, est président du conseil d'administration du SDIS et est assisté de 14 conseillers départementaux et de 8 représentants des maires désignés en 2014.

Depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 2017, le Colonel Eric DUVERGER, directeur Départemental du SDIS, dirige également 60 agents de la fonction publique répartis dans les différents services administratifs.

Il faut savoir que le Budget du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) est de 40 Millions d'euros en 2017. Le budget de fonctionnement est de l'ordre de 32 millions et l'investissement de 8 millions d'euros.

Le Conseil Départemental finance à hauteur de 68% et les communes à hauteur de 20% environ, 2% étant des recettes diverses.

La commune d'Aurice participe à Hauteur de 14 050 €, moins une décote de 1 200 € relative à l'emploi d'un Pompier volontaire au sein de l'effectif des agents communaux.

Le SDIS des Landes compte 58 centres de secours au sein desquels 1460 sapeurs-pompiers volontaires et 300 pompiers professionnels se relaient pour les diverses interventions de secours quotidiennes.

• Réaliser une zone incombustible de 5 mètres débroussaillée autour du foyer (terre à nu).

• Brûler un volume limité et progressif pour éviter tout risque de propagation incontrôlée.

• Procéder à l'extinction définitive en noyant le foyer et en retournant les braises.

• Ne pas quitter les lieux sans s'être assuré que le feu et les braises sont correctement éteints.

• **N'OUBLIEZ JAMAIS QU'UN INCENDIE EST VITE ARRIVÉ !**

Le Maire,  
**Francis CAZAU**

# LA VIE MUNICIPALE

## DIVAGATION DE CHIENS

Il a été constaté à plusieurs reprises que plusieurs chiens divaguaient en campagne et sur l'ensemble des artères de la commune, présentant de fait, un danger pour la circulation des véhicules, des cyclistes et des piétons ou randonneurs en particulier.

De plus ces animaux livrés à eux-mêmes sont nuitamment un péril pour les élevages et le gibier sédentaire,

En conséquence, conformément à la loi, dans un souci de sécurité publique et à la suite de plusieurs rappels infructueux, conjointement avec le Président de l'ACCA, j'ai demandé aux employés communaux de capturer ces chiens et de les transporter immédiatement à la fourrière à Saint-Pierre du Mont.

J'attire l'attention des propriétaires que si les animaux ne peuvent être capturés, ils seront identifiés, les propriétaires seront informés qu'ils feront l'objet de

poursuites judiciaires et que la gendarmerie et les gardes nationaux seront avisés de ces divagations intempestives.

Récemment, en centre bourg, un camion a dû freiner brutalement pour ne pas écraser 3 chiens d'un coup, par ailleurs, des randonneurs ont dû se servir de leurs battons pour repousser l'agressivité de molosses.

Je compte sur la vigilance et la responsabilité des propriétaires de ces chiens pour prendre sans délais, les dispositions qui s'imposent, afin d'éviter des incidents voire des accidents très regrettables.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHALOSSE TURSAN

### PLUi Chalosse Tursan : un outil majeur pour l'avenir du territoire

A partir du mois d'octobre, la Communauté de communes Chalosse Tursan s'est lancée dans l'élaboration d'un Plan d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Il sera le document de référence dans les 50 communes du territoire et permettra un développement global et organisé de l'urbanisme au sein de la zone Chalosse Tursan.

#### MAIS QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

C'est un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement, et le formalise dans des règles d'utilisation du sol.

Le PLUi doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé, consolidant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire.

#### QUELLES SONT LES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLUi ?

Une période d'étude et de concertation, se déroulant en trois phases : le diagnostic du territoire et de son évolution, un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) présentant des orientations à partir des enjeux dégagés à l'issue du diagnostic, puis la mise en place d'un règlement et d'un zonage.

Cette dernière phase est la traduction du PADD en matière de qualification du sol (zone agricole, à urbaniser, ...)

Une seconde période, dite de consultation, invite les services de l'état et autres personnes publiques associées à donner leur avis sur le document. Suite à ces avis, le projet de PLUi fera l'objet d'une enquête publique avant l'approbation du conseil communautaire.

La durée de la démarche du PLUi Chalosse Tursan est de 4 ans. Concrètement, ce document touchera à toutes les questions de notre vie quotidienne, que l'on soit résidant, actif, chef d'entreprise ou encore agriculteur...

*Où vais-je pouvoir construire ?*

*Où vont pouvoir s'installer les services et les activités économiques ?*

*Où seront créés les emplois ?*

*Quels seront les espaces naturels et les zones agricoles préservés ?*

Le PLUi apportera des réponses qui conditionneront notre manière de vivre sur le territoire dans les prochaines années.

**Le Maire,  
Francis CAZAUX**

# LA VIE MUNICIPALE

## AMÉNAGEMENT

dans 15 communes :  
Audignon, Banos,  
Bas-Mauco, Cauna, Cou-  
dures, Dumes,  
Eyres-Moncube, Fargues,  
Haut-Mauco, Montaut,  
Montgaillard, Montsoué,  
Saint-Sever, Sarraziet.

...de ces communes, dont  
la vôtre,...

## DES AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PROFITEZ EN !

Depuis le 1 Janvier 2017, une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est en cours au sein de la Communauté de Communes Chalosse Tursan ~~sur le territoire du Cap de Gascogne~~. Des moyens financiers importants sont mobilisés et permettent aux habitants ~~des 15 communes~~, de bénéficier, sous conditions de ressources, d'aides financières pour améliorer leurs logements. Il est donc temps pour vous d'en profiter ! Chaque ménage est potentiellement concerné !

### LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : CIBLE PRINCIPALE DE L'OPAH

Vous êtes propriétaires occupant d'un logement dans lequel vous avez une sensation de froid en hiver et de chaud en été. Vous avez des difficultés à chauffer votre logement...

Les travaux d'économie d'énergie sont justement la cible principale de l'OPAH (chauffage, isolation des murs, du toit, double-vitrage, ventilation...) Sont subventionnés les travaux générant un gain énergétique d'au moins 25%.

Le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapée est également une priorité de l'OPAH (remplacement d'une baignoire par une douche accessible, installation d'un monte-escalier...)

Enfin, les aides de l'OPAH peuvent concerner les logements locatifs situés dans le coeur de Saint-Sever (~~périmètre AVAP~~), sous certaines conditions.



A supprimer

A supprimer

Communauté de communes  
**Chalosse Tursan**

### La preuve par l'exemple

Exemple d'une propriétaire occupante retraitée ~~de Coudures~~ qui a pu bénéficier des aides de l'OPAH pour financer ses travaux.

Son revenu fiscal de référence 11.556€

#### TRAVAUX RÉALISÉS :

- Isolation des combles
- Changement des menuiseries
- Installation d'un système de ventilation

COUT DES TRAVAUX : 10.200€ TTC

#### SUBVENTIONS OBTENUES :

Agence Nationale de l'Habitat : 6.807€

Communauté de Communes : 500€

Caisse de retraite : 2.500€

RESTE À CHARGE : 393€

## VENEZ VOUS RENSEIGNER !

L'OPAH vous permet de bénéficier d'un accompagnement gratuit dans vos démarches.

L'équipe SOLIHA, spécialiste de l'amélioration de l'habitat, est à votre disposition lors de permanences. Elle vous informe sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre, vous conseille sur les travaux à réaliser et vous accompagne dans toutes les phases de la constitution du dossier.

Les permanences sont assurées les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h30.

✗ SAINT-SEVER - Communauté de Communes  
1, rue de Bellocq

Vous pouvez également contacter SOLIHA par téléphone  
ou mail

05.58.90.90.57.

urbanisme.landès@solihha.fr

**Communauté de Communes  
Chalosse Tursan**

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## AMITIÉ SOLIDARITÉ AURIÇOISE ... VOYAGES VERS LE PAYS BASQUE !

Le 2<sup>ème</sup> semestre 2017 a débuté par le repas « estival » du 29 juillet ; une centaine de convives pour ce rendez-vous.

La fin septembre vit les Auriçois (plus quelques voisins) prendre le chemin du Pays Basque, aux environs de San Sébastien. Après avoir attendu notre guide à l'entrée de Bayonne, un petit déjeuner imprévu en ce lieu, pris en bordure d'autoroute et nous arrivâmes à notre destination PASAIA DONIBANE.

Une visite guidée effectuée au pas de course ou seuls les plus rapides d'entre nous purent profiter des commentaires de notre guide. PASAIA DONIBANE dont la particularité est d'être traversée par une seule rue étroite à circulation alternée.



Cette petite ville possède en son sein plusieurs sites historiques dont un monument dédié aux combattants de RONCEVAUX rendant hommage aux acteurs de cette embuscade sur l'arrière garde de l'armée française. Plus loin une plaque apposée sur une maison nous indique le lieu d'où le Marquis de LAFAYETTE partit le 17 Avril 1777 afin d'aider les Américains à conquérir leur indépendance face aux envahisseurs anglais.

Victor HUGO durant son exil en 1843 séjourna dans cette localité ; nous avons pu visiter la maison où il écrivit « En voyage Alpes et Pyrénées ».

Ce port situé sur l'atlantique était spécialisé dans la pêche à la baleine ; à l'entrée subsiste un plan incliné permettant de tirer les cétacés au sec afin de les dépecer. Devant la raréfaction de ce « gibier » naturel, les pêcheurs ont du quitter leur terre natale pour exercer leur art vers TERRE NEUVE.

L'épave d'un baleinier qui a coulé dans ces îles lointaines permet à ce jour la construction d'une réplique de 1000 tonnes. Cette fabrique en direct du bateau (identifié du XVI<sup>ème</sup> siècle le SAN JUAN) est effectué sous nos yeux par des charpentiers de marine ainsi que des bénévoles, pour une mise à l'eau prévue en 2020... des années de fabrication alors que 6 mois suffisaient au 16<sup>ème</sup> siècle.

A l'origine de cette aventure l'association ALBAOLA : elle vit grâce aux subventions, aux dons et aux entrées du musée dédié à la vie des pêcheurs de baleine à TERRE NEUVE.

Le déjeuner fut pris dans un restaurant du port où le manque de place et le non respect du menu proposé ne nous a pas empêchés d'apprécier tous les plats.

Enfin le retour s'est fait par un « détour » aux traditionnelles « ventas », halte indispensable.

Le 2<sup>ème</sup> déplacement de l'automne, toujours chez les Basques, mais cette fois à ST JEAN DE LUZ et sa baie de SOCOA, seule rade abritée entre ARCAÇON et l'Espagne.

C'est une station balnéaire réputée, deux digues la protègent des colères de l'océan ; elle est relativement récente, contrairement à son port ST JEAN-CIBOURE, datant de la « préhistoire ».



Visite du quartier du port : magnifique place où de nombreux estaminets accueillent les touristes, une ruelle bordée d'une foultitude de commerces, des halles anciennes où se côtoient légumes, fruits, fleurs, viandes et poissons, et enfin une église ou un ex voto représentant un bateau de pêche, afin d'obtenir protection par ce lieu saint et de son représentant.

13h, direction USURBIL pour un repas « pantagruélique » avec au menu morue et côte de bœuf !

Je n'oublie pas le « détour » qui est devenu au fil des voyages quasi obligatoire... les ventas !

Cette fin d'année s'est achevée par :

Le repas du 11 Novembre ; traditionnel déjeuner organisé à l'issue de la cérémonie commémorative. Au menu langue de bœuf, concocté par Céline, maîtresse queue du TOURON.



Enfin le repas de Noël réservé aux adhérents ou notre traiteur s'est surpassé !

Dans l'attente des prochaines pérégrinations de l'ASA, je vous présente mes vœux les plus sincères.

Marc JUZAN

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## LE PHOTO CLUB D'AURICE

Le photo club d'Aurice organisait sa deuxième exposition dimanche 19 novembre.

Le public est venu nombreux admirer la centaine de photos exposées, articulée sur trois thèmes cette année, **Aurice : ses couleurs, ses monuments et sa culture, Marquèze 2017** et un **thème libre** où chaque membre a pu s'exprimer à sa guise. Ainsi les visiteurs ont pu apprécier des photos animalières, sportives, des portraits, des paysages superbes glanés au fil des voyages de certains photographes amateurs.

Comme l'an passé les visiteurs ont pu voter pour la ou leurs photos préférées cela a donné un classement très serré, en voici le résultat pour le plaisir des yeux !



Outre l'ambiance chaleureuse, cette édition présentait une particularité, la présence très remarquée de Jean Pierre Vergine et de sa collection riche d' une centaine d' appareils photo de tous âges. En effet le collectionneur Saint Séverin nous a fait l'honneur d'exposer une partie de ses trésors, les visiteurs ont appréciés se replonger dans l'histoire de la photographie à travers les connaissances et la collection remarquable de M. VERGINE. Le photo club remercie les visiteurs et leur donne rendez-vous prochainement pour de nouvelles aventures photographiques.

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## CAUNA SOUPROSSE AURICE BASKET

### Un début de saison difficile pour les Seniors Filles 1

Le début de saison est difficile pour les deux équipes fanions. Chez les filles, un manque d'effectif après l'arrêt de joueuses majeures (grossesse, déménagement, études...) a entraîné l'intégration de cadettes, mais difficile de tenir tout un match avec 6 ou 7 joueuses... L'implication du coach Jean Jacques Tastet qui a accepté de relever ce challenge, permet à l'équipe de maintenir « la tête hors de l'eau ».



### Un nouveau coach pour les Seniors Garçons 1

Après deux montées successives, et l'accession au niveau Pré-National historique pour le club, Marielle DAMINATO et son assistant Michel MAISONNAVE ont souhaité stopper leur coaching début décembre après un début de saison difficile. Cette décision respectable, ne doit pas faire oublier les deux formidables saisons qu'ils nous ont permis de vivre.



*A l'écoute de David, pas d'écart...*

L'entraînement de l'équipe est désormais assuré par Freddy HUFNAGEL ancien joueur professionnel bien connu des amateurs de Basket.

### Une école de basket dynamique

L'école de Basket CSA/UCM est mise en place, et ce sont 12 équipes qui foulent les parquets des salles des différentes communes, sans oublier le Basket Eveil et les mini-poussins.

N'hésitez pas à venir encourager les équipes dans les différentes salles ou participer à la vie et au développement du CSA.

**Stéphane BUICHE,**  
Co-président  
06 32 52 55 82  
[www.csa-basket.com](http://www.csa-basket.com)



*Des tribunes pleines pour un derby landais à Aurice*

# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

## LES AMIS DE LAGASTET FÊTENT LA LUMIÈRE

En décembre, depuis sept ans, quand la nuit s'épaissit les Amis de Lagastet organisent la Fête de la lumière à Lagastet.

Le 2 décembre l'allée et la place étaient éclairées de torches enflammées, de bougies et pour chasser l'ombre de la nuit un bruyant tintamarre précédait la mise à feu du bûcher.



A l'intérieur de la chapelle « les Free Mouss » chorale de Bégaar composée de 9 enfants âgés de 5 à 13 ans, ont donné le meilleur dirigés par Hélène LAFARGUE musicienne, cheffe de chœur, et Effix HUVET, musicien arrangeur. Après un début timide, les voix se sont affirmées, les auditeurs ont été plus attentifs pour écouter les chants d'amitié et de paix, en solo, duo et en chœur. Pour le final le public a participé, entraîné dans « Oyéyé Mayumba » un chant sénégalais, d'abord hésitant pour répéter les sons, puis plus assuré, pour éclater en un chœur joyeux et bien rythmé. Rien ne résiste au bonheur communicatif de ces enfants et à l'enthousiasme de leurs musiciens !

La suite ne fut pas moins enjouée en retrouvant Marie et Nathalie, conteuses pour Graines de Conte.



La mise en scène était simple : Marie allume la bougie, raconte, éteint la bougie et Nathalie prend la suite. L'allumette est un allume - gaz, modernité oblige et les commentaires fusent. Puis SILENCE et vient... « C'était au temps où nos grands-mères racontaient des histoires... Celle de la moufle qui abrite les animaux qui ont froid et grossit, grossit jusqu'à l'accueil de la fourmi,... le sapin qui se trouvait petit et laid et voulait des feuilles en or, puis en verre,... les petits vieux et le chocolat... pour finir par le loup est crevé, le conte est terminé !!! Du suspens, des sourires et des rires.

A l'arrière scène, les membres de l'association se relayaient pour assurer le service des boissons chaudes et des crêpes auprès d'un public venu nombreux : des fidèles depuis des années et des nouveaux venus, tous bienvenus.

A l'an prochain même lieu, même feu !

La présidente Anne CASTETS

## LE COMITÉ DES FÊTES AU FAR WEST !

Après une première année de rodage avec quatre jours de fête, nous entamons une cuvée 2017 avec de nouvelles idées mais surtout, avec un jour de plus.

Certains de nos choix ont paru douteux mais nous avons tout de même pris ce risque pour vous proposer un bon programme.



Sur un thème Far West que nous avons tenu pendant cinq jours (ou presque), nous avons été récompensés par un excellent cru.

Ainsi, nous remercions toutes les personnes présentes et qui nous ont suivies pendant ces fêtes. Nous remercions également tous les bénévoles sans qui ces festivités auraient été compliquées à réaliser.

Il est maintenant l'heure de réfléchir au programme 2018, avec toujours de nouvelles idées en tête.

Nous nous retrouverons le samedi 13 janvier 2018 lors de l'Assemblée Générale où nous aborderons le bilan 2017 et la préparation 2018.

Marine et Bastien  
les co-présidents

# Les douceurs de l'enfance à nos portes

« Qu'est ce qu'il est bon ce pain ! Tu l'achètes à quel endroit ? ».

« Dans une ferme à AURICE, c'est un rituel tous les Vendredis je vais chercher mes pains plats, comme ils le nomment ; mais si tu vas au marché ST ROCH ou à ST SEVER tu trouveras le boulanger et son étal».

Cette remarque sur le pain que je mets sur la table de mes invités, m'a interpellé ; les habitudes inhibent notre curiosité et nous éloignent de l'essentiel.

J'ai fait une pose, arrêt sur image : cet endroit atypique et authentique n'est autre que la boulangerie de Dédé et Michelle LARRAT à GUILLON. C'est une ferme, comme on en connaît tous.

Dans la cour et enclos se côtoient chèvres, moutons, canards, poules, le paon, et j'en oublie. Chacun vivant en bonne harmonie.

Dès que l'on passe la porte, vous êtes enveloppés par la chaleur qui y règne ! Tout autour des pastis, des pains de toute taille mais aussi des pains au chocolat, au jambon, de quoi titiller nos papilles.

Là tous nos sens sont en éveil ou plutôt réveillés !... Et si on ferme les yeux... ce sont les images et les odeurs de l'enfance qui reviennent. C'est une nostalgie peut être mais c'est aussi une parenthèse hors des écrans et du tumulte quotidien.

Michelle s'active pour satisfaire les clients, des amis, des Auriçois ou des gens de passage. Il y a aussi les commandes à préparer et les corbeilles pour les marchés du samedi.

Mais le cœur de ces douceurs se situe juste derrière la boutique : le four, l'étape ultime de la confection ...



Comme au Théâtre, de l'autre côté du rideau : les machinistes Dédé et Jeannot activent leurs grandes pelles en bois, enfournent tour à tour, les moules à pastis, les pains qui attendent leur sort, blancs de peur... La chaleur est encore plus intense et intime dans cette pièce ; les effluves de rhum, de vanille, de sucre ou de croûte dorée plus intenses... C'est l'heure ou le pétrin se repose du travail accompli. C'est aussi l'endroit ou on s'accorde un temps d'échanges... on refait le match !

Et tous les Vendredis le même ballet de voitures venant chercher le pastis dominical ou le pain qui trônera fièrement sur leurs tables.

Dédé et Michelle ont commencé l'activité boulangerie dans les années 80 avec l'ancien four qui se situe dans la cour ; dans un 1<sup>er</sup> temps ils vendaient leurs produits au marché ST ROCH à Mont de Marsan. Le nouveau four a été installé en 1982.

Très vite le marché de ST SEVER a élargi la clientèle ; le bouche à oreille aidant, la demande a été grandissante ; le panneau publicitaire aux abords de la ferme a contribué également au succès. Le tourisme de la région basé sur des fleurons tels que la gastronomie et les cures thermales, a aussi porté ses fruits.

Les touristes et curistes visitant notre territoire sont à la recherche d'authenticité et la ferme LARRAT répond largement à ces critères.



Mais c'est aussi un exemple d'entraide familiale ; il n'est pas rare de voir Bernard (frère de Dédé), leurs enfants respectifs et petits enfants à œuvrer à la boutique, au pétrin.

Cette idée de faire du pain n'est pas le fruit du hasard : Fernand LARRAT (père de Dédé et Bernard) faisait déjà du pain dans son four à RENUNG pendant la guerre 39/45, aidé de son copain Francis CADILLON... de conseils en suggestions voilà comment est née l'aventure.

Mais je sens que vous êtes impatients après ces quelques lignes : la recette du pastis ?

Elle est secrète et s'est transmise depuis au moins deux générations... d'une mamie de Souprosse !

Je n'en sais pas plus et tant mieux car tout est dit quand on le goute et le savoure !

Pour la petite histoire, le pastis signifie gâteau et le « pastis bourrit » (le notre) veut dire en gascon « gâteau à pâte levée » ; il est difficile de retracer son histoire mais remonte vraisemblablement au XIX<sup>ème</sup> siècle. Il était réservé autrefois aux fêtes, mariages et communions.

Aujourd'hui il est devenu consommation courante et chaque pastis est différent... Affaire de goût !

Celui d'AURICE n'a pas son pareil ; c'est une question d'alchimie !

Mais l'aventure se s'arrête pas là ; elle est imprimée sur papier glacé dans un recueil photographique et poétique « Les tréteaux du matin » aux éditions ICI et LA ; il s'agit d'une enquête sur les producteurs du marché ST ROCH de Mont de Marsan. On y retrouve nos deux héros, Dédé et Michelle LARRAT sur de magnifiques clichés. L'ouvrage rend hommage à tous ces producteurs, les lève-tôt du Samedi, à leur labeur et à leurs produits.

Une ode à la production locale... tiens donc !

Merci à Dédé et Michelle pour leur collaboration.

**Sylvie MARTINS**

